

Régimes fiscaux en Uruguay pendant le XXème siècle.

Des faits « stylisés » à l'interprétation de la réalité

Paula Azar et Reto Bertoni

RÉSUMÉ

La notion de « régime fiscal » exprime l'articulation particulière des instruments fiscaux qui traduit une des manières que l'État a d'interagir avec le régime d'accumulation et avec les autres formes institutionnelles, pour encourager la croissance, influencer sur la distribution et assurer leur propre reproduction. Ce concept est celui qui guide notre recherche de régularités et ruptures des finances publiques uruguayennes pendant le XXème siècle.

En combinant l'information concernant les recettes fiscales et non fiscales, les dépenses publiques, les résultats fiscaux et la dette publique avec des déterminantes socioéconomiques et politiques, le travail propose un abordage de long terme sur l'histoire uruguayenne, au travers d'un regard nouveau sur l'État et la politique fiscale.

Mots clés : finances publiques, régimes fiscaux, engagements institutionnels, dépenses publiques, structure fiscale.